

LES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

À la CSDPS, le passage au secondaire en classe spécialisée est évalué et planifié par un comité d'admission qui s'assure que l'élève reçoive les services adéquats selon ses besoins particuliers.

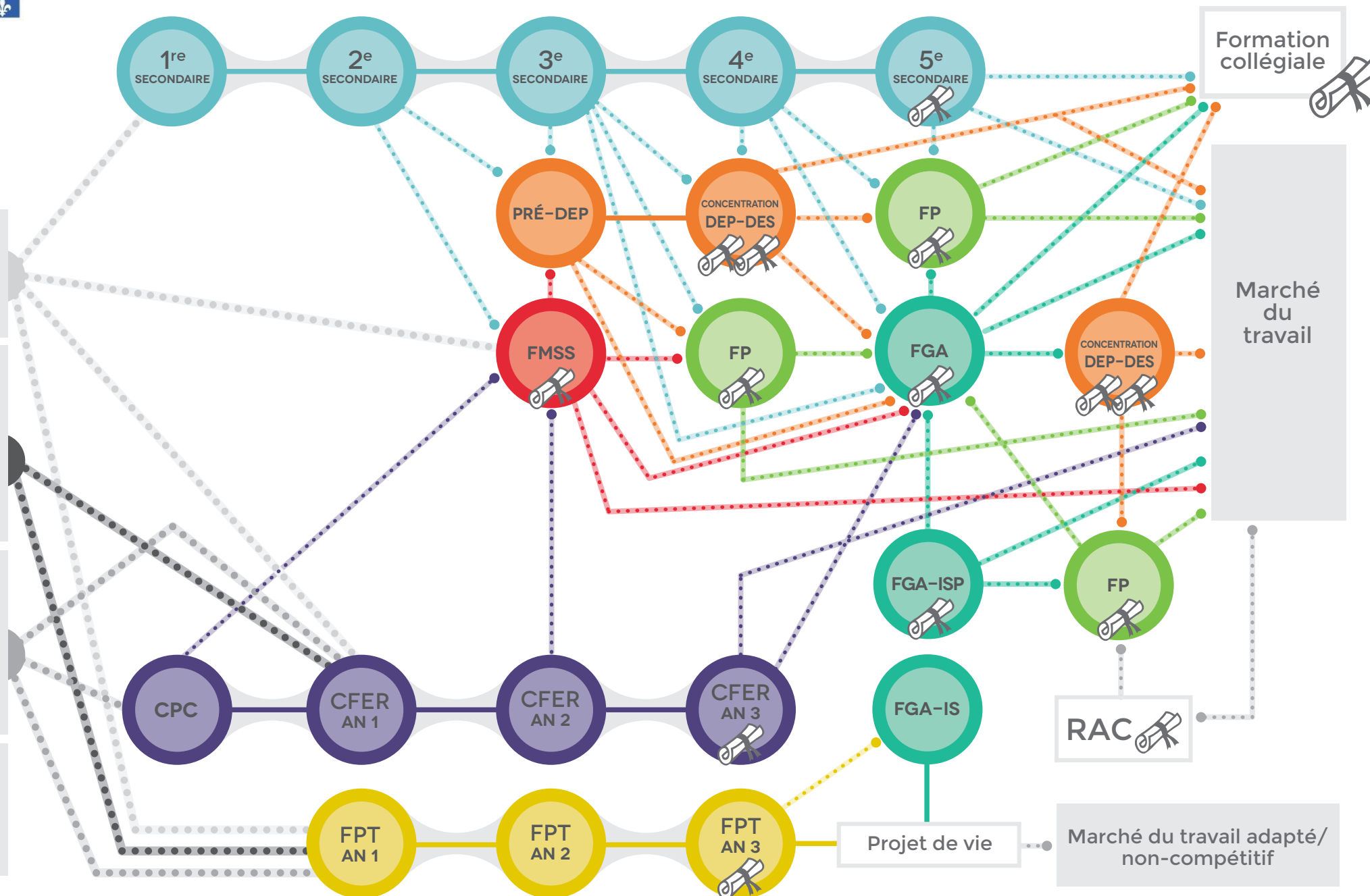
En fonction du profil et des besoins de l'élève, certaines options peuvent être envisagées :

Langage est un service offert à l'élève âgé de 12 à 21 ans qui présente un trouble sévère du langage. En fonction de son cheminement, l'élève pourrait intégrer le parcours régulier ou le parcours de formation axée sur l'emploi (FMSS, CFER ou FPT).

Cheminement pédagogique particulier (CPP) est un service offert à l'élève âgé de 12 ans et plus qui présente des difficultés d'apprentissage ayant entraîné un retard pédagogique important et des besoins sur le plan de l'autonomie fonctionnelle. En fonction de son cheminement, l'élève pourrait intégrer le parcours de formation axée sur l'emploi (CFER ou FPT).

Communication (COM-TSA) est un service offert à l'élève âgé de 12 ans et plus qui présente un trouble du spectre de l'autisme et des besoins au plan de l'autonomie fonctionnelle. En fonction de son cheminement et de son projet de vie, l'élève pourrait intégrer le CPC ou le parcours de formation axée sur l'emploi (CFER ou FPT).

Développement pédagogique et social (DPS) est un service offert à l'élève âgé de 12 à 21 ans qui présente une déficience intellectuelle moyenne à sévère. Les programmes CAPS (12 à 16 ans) et Défi (17 à 21 ans) sont offerts.



Ce schéma représente les trajectoires de réussite éducative offertes à la CSDPS. D'autres options pourraient être envisagées selon la situation particulière de l'élève. Au sein de l'équipe-école, le **conseiller d'orientation** est le professionnel qui agit à titre d'expert-conseil de la trajectoire de réussite qui répond le mieux aux besoins de l'élève.



CPC

(Cheminement particulier de formation continue)

Clientèle : 12 à 14 ans

Critère : Présenter des difficultés d'apprentissage ayant entraîné un retard pédagogique important.

Objectif : Intégrer le parcours de formation axée sur l'emploi (CFER ou FMSS) dès l'âge de 15 ans.

FPT

(Formation préparatoire au travail)

Clientèle : 15 ans et plus au 30 septembre

Critère : Ne pas avoir atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières français et mathématique et présenter des besoins sur le plan de l'autonomie fonctionnelle.

Description : Formule alternance stages-études

Objectif : Obtenir un Certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

CFER

(Centre de formation en entreprise et récupération)

Clientèle : 15 ans et plus au 30 septembre

Critère : Ne pas avoir atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières français et mathématique.

Description : Formule alternance stages-études

Objectif : Obtenir un Certificat de formation en entreprise et récupération (CFER).

FMSS

(Formation à un métier semi-spécialisé)

Clientèle : 15 ans et plus au 30 septembre

Critère : Avoir réussi les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières français et mathématique.

Description : Formule alternance stages-études

Objectif : Obtenir un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS). Avoir réussi les 3 matières de base de 2e secondaire pour avoir accès à une passerelle en formation professionnelle.

Pré-DEP

Clientèle : 15 ans et plus au 30 septembre

Critère : Avoir réussi au moins 2 des 3 matières de base de 2° secondaire (français, mathématique, anglais).

Description : Formule alternance stages-études

Objectif : Acquérir les préalables pour entreprendre un programme de formation professionnelle ou intégrer la Concentration DEP-DES.

Concentration DEP-DES

Clientèle : Moins de 20 ans au 30 juin (ou moins de 21 ans pour un élève présentant un handicap)

Critère : Avoir réussi les 3 matières de base de 3° secondaire (français, mathématique, anglais).

Description : Entreprendre en concomitance une formation professionnelle tout en poursuivant la formation générale au secteur des jeunes ou des adultes.

Objectif : Obtenir un Diplôme d'études professionnelles (DEP) et possibilité d'obtenir un Diplôme d'études secondaires (DES).

FP

(Formation professionnelle)

Clientèle : 16 ans et plus au 30 septembre

Critère : Satisfaire aux conditions d'admission; les préalables peuvent être de 3° secondaire, de 4° secondaire ou de 5e secondaire.

Description : Apprentissage d'un métier spécialisé.

Objectif : Obtenir un Diplôme d'études professionnelles (DEP).

FGA

(Formation générale des adultes)

Clientèle : 16 ans et plus au 30 juin

Description : Formation générale de niveau alphabétisation, présecondaire, 1^{er} cycle et 2^e cycle du secondaire offerte à la formation générale des adultes.

Objectif : Acquérir les préalables pour entreprendre un programme de formation professionnelle ou de formation collégiale. Obtenir un Diplôme d'études secondaires (DES).

ISP

(Intégration socioprofessionnelle)

Clientèle : 16 ans et plus au 30 juin

Critère : Avoir réussi les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières français et mathématiques.

Description : Programme de formation offert à la formation générale des adultes qui vise le développement de l'employabilité, l'intégration et le maintien en emploi.

Objectif : Obtenir un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS). Avoir réussi les 3 matières de base de 2e secondaire pour avoir accès à une passerelle en formation professionnelle.

IS

(Intégration sociale)

Clientèle : 16 ans et plus au 30 juin

Critère : Présenter des difficultés sévères et persistantes d'apprentissage et d'adaptation sociale.

Description : Programme de formation offert à la formation générale des adultes qui vise le développement de différentes attitudes et habiletés liées à l'autonomie fonctionnelle.

Objectif : Faciliter l'intégration à la société.

